

RESTITUTION DES ECHANGES

5 tables de 6 à 8 personnes ont travaillé le 6 décembre à Saint-Pierre-en-Val et ont établi des constats, fait ressortir des questions et proposé des recommandations sur les thèmes des impacts du projet de 2 EPR2 à Penly. Les deux thèmes proposés étaient l'environnement et l'aménagement du territoire.

I. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONSTATS ET QUESTIONS

- Certains participants ont relevé que le projet aurait un impact positif pour contribuer à la production d'une énergie la décarbonée
- Des questionnements sur les impacts sur la biodiversité et sur le paysage liés à la création des infrastructures : le « reprofilage » de la falaise impacterait une zone naturelle présente sur le coteau et entraînerait des perturbations pour la faune et des nuisances visuelles. Certains participants évoquent des travaux déjà en cours sur le site et demandent à quoi ils sont liés et quels sont leurs impacts à court et moyen terme.
- Des questions se posent aussi sur la prise en compte du changement climatique dans le projet et de la montée prévisible du niveau de la mer, alors que par ailleurs certains ont estimé que le risque de pénurie d'eau pourrait perturber le fonctionnement des réacteurs.
- Autre question évoquée : le projet risquerait d'entraîner une hausse de la température moyenne de l'eau de mer par les rejets de la centrale. Des interrogations se posent également sur les rejets chimiques existants de la centrale et à prévoir dans le cadre du projet.
- Certains questionnent également le réchauffement de l'air lié à l'activité de la centrale
- La thématique des déchets a également été abordée : quels déchets supplémentaires liés au fonctionnement des 2 EPR, comment seraient-ils stockés et où ? Quelle durée de démantèlement et comment seraient traités les déchets liés ? quid du retour à l'herbe ?
- Y aura-t-il des lignes HT supplémentaires pour transporter l'électricité ? Quels impacts ?
- Communications : quel impact génèrerait la population supplémentaire sur le téléphone, l'électricité...

RECOMMANDATIONS

Opportunité du projet

- Ne pas faire le projet pour certains participants
- Développer la mixité énergétique pour trouver un équilibre, pour d'autres
- Dans tous les cas : ne pas négliger les impacts du changement climatique : hausse du niveau de la mer et réchauffement des eaux

Paysage

- Ne pas négliger les impacts :
 - Du pylône 400KW
 - Du chantier sur la RD 925
 - Une recommandation : arborer le site pour cacher la centrale

II. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CONSTATS ET QUESTIONS

Logement et utilisation des terres

- Il y a déjà une pénurie de logements abordables sur le territoire, beaucoup de résidences secondaires, où seront logés les ouvriers ?
- Il n'y a plus de terrains disponibles pour construire : quid de l'évolution des PLUI ?
- Une arrivée de population va entraîner une bétonisation des terres : comment préserver les équilibres ?
- Si on construit beaucoup de logements pour accueillir les travailleurs, que deviennent ces logements après la fin du chantier ?

Santé et impacts sanitaires

- Quel impact de la radioactivité ? : Du fait de ces 2 nouveaux EPR, la zone de sécurité va-t-elle être élargie ?
- Il n'y a pas assez de professionnels de santé et on manque d'infrastructures sanitaires, comment faire face à un afflux de population (8000 personnes) sur un temps court ?

Services publics

- La désertification est en cours, l'arrivée de nouveaux habitants entrainerait elle une inégalité d'accès aux services publics ?
- Manque d'écoles et d'infrastructures éducatives : comment l'accueil de nouvelles populations sera-t-il anticipé

Mobilité

- Quel impact concret du projet sur les Infrastructures routières manquantes ou mal entretenues ?
- Quelles prévisions de trafic routier (et donc de pollution) en phase chantier ?
- Quelles prévisions sur le réseau ferroviaire : aujourd'hui les annulations de trains sont fréquentes, le réseau en mauvais état : le projet entrainerait il des offres de transports plus nombreuses ?
- Est-ce possible de développer le véloroute ?

Autres

- Travail : l'emploi bénéficiera-t-il au territoire ? Des craintes ont été exprimées de voir se développer des emplois non pérennes, le temps du chantier.

Extraits du verbatim :

- *Pourquoi 2 réacteurs supplémentaires à Penly alors que notre département (76) et la région Normandie sont excédentaires en production d'énergie électrique. Nous sortons cet été 2022 d'une enquête publique pour l'installation d'un parc éolien dit « Moulin Sacard » entre St Pierre et Mesnil-Réaume, lui-même précédé d'un débat sur l'éolien en mer entre Le Tréport et Dieppe. Aujourd'hui vous nous appelez à un débat sur la construction en plus de 2 réacteurs nucléaires à Penly. Trop c'est trop, c'est toujours la même population qui subit les contraintes et les nuisances liées à une politique énergétique concentrée sur une partie du territoire national. De notre point de vue, chaque département et région de France devraient contribuer à hauteur de leur besoin en énergie à participer d'une manière ou d'une autre à la production d'électricité.*
- Pensez-vous réellement que l'avis de quelques personnes impactera la décision d'un tel projet, nous vivons actuellement dans une société en plein déni démocratique.

Aménagement du territoire : questions

Logement et utilisation des terres

- Que vont devenir les logements construits après ?
- Que vont devenir les structures ?
- Actuellement pénurie de logement, beaucoup de résidences secondaires, où seront logés les ouvriers ?

Santé

- Quel impact de la radioactivité ?
- Comment faire venir des pro de la santé ?
- Dans une région en pénurie de médecins généralistes, quels recours médicaux seront prévus pour les 8000 personnes en plus sur le territoire ?

Services publics

- Vont-ils rester après être venus sur place ?
- Impact sur les écoles/garderie : plus de classes, personnel communal

Mobilité

- Est-ce possible de développer le véloroute ?
- Entretien de nouvelles infrastructures routières ?
- Prévisions sur le réseau ferroviaire (annulation trains, offres de transports plus nombreuses)

Autres

- Retombées en terme d'aménagement du territoire sur les communes autres que Petit Caux (piscine, stade, salles, ...)
- 20kms à vol d'oiseau, question importante à réfléchir, merci.

Aménagement du territoire : recommandations

Pas de recommandation.